

Avis à la population

Nouveau prix de la carte d'identité électronique de Belge.

En conséquence de l'augmentation du prix de revient de la carte d'identité de Belge en raison notamment de l'augmentation de l'indice des prix, le prix de la carte d'identité électronique de belge réclamé par le SPF Intérieur aux administrations communales est augmenté de 2€.

Cette décision entrera en vigueur le 01 avril 2010.

Dès cette date, le coût d'une nouvelle carte d'identité électronique de Belge sera donc de **14 €**.

Pour rappel les bureaux du service population sont ouverts tous les jours de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 ; le jeudi jusqu'à 18h30 et le samedi matin de 9h00 à 11h30 - ☎ 04 377 98 03 -